

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires: Comprend du texte en anglais.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LE

COURRIER DU LIVRE



LE

# COURRIER DU LIVRE

CANADIANA :

PUBLISHED MONTHLY PUBLIE MENSUELLEMENT

IN

FRENCH AND ENGLISH

EN

ANGLAIS ET EN FRANÇAIS

CANADIAN HISTORY, ARCHEO-  
LOGY, BIBLIOGRAPHY,  
NUMISMATIC, PHILATELY  
AND GENEALOGY

HISTOIRE, ARCHEOLOGIE,  
BIBLIOGRAPHIE, NUMISMATI-  
QUE, PHILATELIE ET GENE-  
ALOGIE CANADIENNES

SUBSCRIPTION :

*Canada & United States,*  
**\$2.00 per year**

Postal Union . . . . . 10 shillings

*Invariably payable in advance*

ABONNEMENT :

*Canada et Etats - Unis,*  
**\$2.00 par année**

Union Postale . . . . . 12 francs

*Invariablement payable d'avance*

**Vol. IV**

QUÉBEC

**RAOUL RENAULT**

*Directeur-propriétaire*

1900





# LE COURRIER DU LIVRE

---

## LA BATAILLE DE CHATEAUGUAY

VI

### LA BATAILLE (1)

---

26 OCTOBRE 1813

**L**E lundi 25, Hampton voyait devant lui une route de sept milles pour atteindre Salaberry. Avait-il connaissance des précautions prises par ce dernier? C'est probable, car il conçut le plan dangereux d'utiliser la rive droite pour amener une partie de ses troupes au passage du gué et prendre ainsi nos retranchements à revers. A cet effet, il détacha le colonel Purdy avec quinze cents hommes, lui enjoignant de passer la rivière, tandis que lui-même, avec le gros de l'armée, s'avancerait par le chemin de la rive gauche et irait se poster en face des abatis de Salaberry en attendant que Purdy eut forcé le gué (où était le capitaine Panet) pour nous prendre entre deux feux.

De bonne heure, le 25, Purdy opéra sa traverse à Cross Farm sans se douter peut-être qu'il allait avoir sur les épaules la majeure partie de l'entreprise de son chef.

Salaberry ne soupçonna point le mouvement de la colonne en question. Le fait est que cette tentative n'était pas croyable ;

---

(1) Pour ce qui a paru précédemment, voyez vol. III, pp. 387, 403.

les guides de Purdy s'y opposaient, disant qu'il n'y avait de ce côté ni chemin ni sentier et que les marécages étaient autant d'obstacles insurmontables. L'ordre fut répété plus sévèrement par Hampton et l'on obéit. A la nuit tombante Purdy n'avait pas fait la moitié de la route et se trouvait comme perdu dans les bois, les fondrières, les ténèbres, avec des hommes brisés par la marche et découragés.

Vers la fin du jour, ce 25, le gouverneur Prévost, de Watteville et Macdonell survinrent pour prendre connaissance de la situation et inspecter les abatis, tel que mentionné plus haut. Ils déclaraient qu'une prochaine attaque n'était pas à craindre parce qu'ils leur semblait que Hampton n'avait pas encore réuni toutes ses forces. C'était parler savamment, à deux pas de l'ennemi ! Après avoir complimenté Salaberry sur les dispositions judicieuses qu'il avait su prendre, ils retournèrent à La Fourche et se gardèrent bien de faire partir de ce lieu les six cents hommes de renfort qui auraient doublé le contingent de Salaberry. Macdonell resta cependant à la troisième ou quatrième position (village Allan aujourd'hui) pour commander une réserve de près de deux cents hommes que Salaberry détacha des cinq cents (on dit quatre cents quatre-vingt-dix) qu'il possédait en tout.

L'attitude de Hampton, campé au-delà de l'abatis avancé que gardaient Johnson et Guy, avec trente-six ou quarante hommes, respirait une douce confiance.

Purdy au fond des bois, n'osait ni se mouvoir ni faire du feu, ce qui eut trahi sa présence, car de Salaberry ignorait ce que faisait Purdy, mais celui-ci connaissait fort exactement où était Salaberry et jugeait très bien l'assiette qu'il avait choisie pour assurer sa défense, c'est pourquoi la consigne de son côté fut de rester sur l'éveil, d'endurer le froid et d'attendre l'aurore.

A Québec, ce jour-là, arrivait la nouvelle que Napoléon (15 août) avait fait une trêve avec les alliés et que la paix générale s'en suivrait probablement. Ceci paraissait douteux.

Le matin du 26 se montra froid, humide, terne, avec les feuilles mortes qui jonchaient le sol ou pendaient encore aux branches des arbres.

Le colonel Purdy fut d'abord obligé de secouer ses hommes un par un, pour les dégourdir. Il n'en était pas ainsi des Canadiens qui s'éveillèrent joyeux et dispos quoique, en eux-mêmes, ils gromelassent contre de Watteville, qui ne leur envoyait pas de couvertures de laine par cette température d'automne avancé. Reprenons le récit du lieutenant Pinguet :

“ Le mardi (26 octobre) comme les bûcherons (de l'abatis placé en avant des quatre lignes) finissaient quelque chose qui manquait, un parti de dix hommes de notre compagnie (Fencibles) et de vingt des Voltigeurs, qui étaient en avant (plus loin que l'abatis) pour protéger les travailleurs, aperçurent l'avant-garde de l'ennemi qui s'avancait. Les nôtres tirèrent quelques coups de fusil sur l'ennemi, ce qui donna l'alarme. Notre compagnie (Ferguson) fut aussitôt envoyée à l'abatis avec ordre de commencer et de soutenir l'action, ce qui fut fait ”.

L'aide-de-camp O'Sullivan est plus explicite :

“ Le 26 du mois passé (il écrivait au commencement de novembre), vers dix heures du matin, une avant-garde de l'ennemi vint à portée de mousquet de l'abatis ”.

D'après le *Mercury*, de Québec, du 9 novembre, le récit de O'Sullivan serait daté du 3 de ce mois.

“ Le lieutenant Guy, des Voltigeurs, qui était en front, avec une vingtaine de ses hommes, fut contraint de reculer, après avoir échangé quelques coups de fusil, et fut soutenu

par le lieutenant Johnson, du même corps, qui commandait à l'arrière des travailleurs”.

Guy était en avant de l'abatis, Johnson en arrière de celle-ci et restait visible aux regards de Salaberry.

“Les travailleurs se virent dans la nécessité de se retraiter et ne se remirent pas à l'ouvrage de tout ce jour.

“Un gros parti de l'ennemi, se montant à environ quinze cents hommes, pénétra à travers les bois, sur la rive droite de la rivière ; il était composé des 4<sup>e</sup>, 33<sup>e</sup>, 35<sup>e</sup>, et des bataillons de chasseurs volontaires.”

C'étaient les hommes de Purdy dont quelques-uns furent aperçus des miliciens campés sur le site actuel du village Allan. Il pouvait être alors dix heures du matin, juste au moment où l'avant-garde de Hampton se montrait au lieutenant Guy de l'autre côté du grand abatis. Un cordon de courriers allait depuis la coulée Bryson jusqu'au gué, de sorte que Salaberry, qui se tenait sur la crête de la coulée, examinant ce qui se passait au grand abatis, sut bientôt qu'il était menacé d'une attaque de tête et de flanc et s'empessa de descendre à la troisième ligne, d'où il envoya les capitaines Daly et Bruyère au-devant de Purdy. Ces deux officiers découvrirent tout d'abord une centaine d'hommes et, sans perdre de temps, leur envoyèrent cinquante coups de fusils. La décharge eut le double effet comique de mettre en fuite les Américains et une compagnie de milice qui suivait Daly. Les Américains, courant vers le bois où étaient leurs gens, furent pris, par ces derniers, pour des Canadiens et reçurent une volée de mousqueterie qui en tua plusieurs. Un certain nombre de fuyards américains se sauvèrent dans la direction de la rivière. Aussitôt des Voltigeurs, Vincent, Pelletier, Vervais, Caron et Dubois, se mettant à la nage, vont les capturer et les amenèrent à leurs chefs. Daly et Bruyère

continuaient de serrer le bois et de remonter vers l'ennemi. Purdy pliait et faisait demander des secours à Hampton. L'un et l'autre s'étonnaient de voir les Canadiens si parfaitement préparés à les recevoir.

Hampton ayant dépassé le grand abatis, ordonna au général Izard de prendre une petite colonne et de suivre la route pour se glisser entre la première ligne de Salaberry au bord de la coulée et le blockhaus, afin d'atteindre le plateau où étaient les trois autres retranchements de nos troupes, mais le lieutenant Johnson, avec les Voltigeurs du blockhaus, ouvrit un feu nourri qui les tint en échec durant une demi-heure.

Salaberry était en ce moment à sa troisième ligne, pour assister au combat de Daly et Bruyère contre Purdy. Il entendit la fusillade du blockhaus et se hâta d'y arriver. Un peu plus, et la journée tournait contre nous—mais les Américains cessèrent d'avancer comme de Salaberry entra en scène. On ne sait pourquoi ils ne poursuivirent point leur marche.

Salaberry voyait qu'il avait sur les bras toute l'armée américaine. Laissé seul avec une poignée de monde, il ne perdit pas une minute. Ses hommes furent déployés sur la crête de la hauteur, en avant de la première ligne, face à la coulée Bryson. Tout son contingent jusqu'au gué, reçut des ordres pour agir en cas de besoin. Coûte que coûte, secouru ou non secouru, le vaillant Canadien s'était mis dans la tête de soutenir le choc et de résister par la bravoure aussi bien que par la ruse. Puisqu'on ne lui laissait que des piquets pour toute ressource, il allait en fabriquer un squelette d'armée qui se battrait comme s'il était au complet !

On a fait circuler dans la presse un discours que le colonel de Salaberry aurait adressé à ses soldats avant que de com-

mander le feu. C'est le moment de le passer en revue. Il renferme quatre-vingts mots qui prêtent à quatre réflexions, pour le moins :

“ Voltigeurs !—l'armée américaine est sur nos talons, mais il faut l'arrêter dans sa marche ou mourir. Que chaque balle abatte un ennemi, et malheur à celui qui manquera (son coup ?) ou perdra sa poudre, car mon sabre lui fera sauter la tête ! Clairons ! faites un bruit d'enfer, afin que les Américains nous croient en plus grand nombre et qu'ils sont tombés dans une embuscade. Officiers ! faites votre devoir. Ordonnez à vos soldats de faire un feu roulant, et vive la vieille Angleterre ” !

La coutume de haranguer les troupes en abordant l'ennemi date de la révolution française, c'est-à-dire qu'elle était toute nouvelle en 1813. Elle est restée essentiellement française. Nous ne comprenons pas que Salaberry ait eu l'idée de s'en servir.

Les narrations si complètes et si précises des deux témoins oculaires, Michel O'Sullivan et Charles Pinguet, ne disent mot de ce prétendu discours. Remarquons aussi que les cinq cents hommes de Salaberry étaient dispersés sur un mille de profondeur avec un demi mille de front. La forme de la bataille écarte toute idée d'une improvisation de ce genre.

Napoléon, qui se montrait prodigue de ces sortes d'exercices oratoires, adressait ses paroles aux troupes par le moyen de papiers imprimés que chaque colonel, quelquefois un sergent, lisait dans les corps avant que d'ébranler ceux-ci pour le combat.

L'existence du morceau littéraire ci-dessus (assez ampoulé d'ailleurs) semble d'une origine fort douteuse. Nous aurions besoin de bonnes preuves pour croire à son authenticité historique. C'est évidemment une composition de collège, mais

elle a pu être faite par un vieillard tout aussi bien que par un enfant.

“ Voltigeurs ! . . . ” Pourquoi les Voltigeurs plutôt que les autres qui dépassaient huit fois leur nombre ? L’auteur inconnu du discours tombe dans l’erreur populaire qui donne aux seuls Voltigeurs le gain de la bataille. Salaberry n’aurait pas commis cette bourde car il y avait en première ligne les Fencibles, les Voltigeurs, la milice de Beauharnois et d’autres qui méritent toute notre attention. “ Mon sabre lui fera sauter la tête . . . ” Tout cela pour avoir manqué un coup de fusil ! Tamerlan parlait de la sorte, s’adressant à des barbares. Les chrétiens n’ont pas de ces allures.

“ Clairons ! faites un bruit d’enfer . . . ” Ces paroles nous remettent en mémoire le bon nègre Soulouque I, empereur d’Haïti, commandant d’une voix sonore : *Tambours, roulez !* Pas de roulement. Le tambour-major, interpellé, répond en son langage naïf :

— Ti dis tambou oulez...pouquoi ti dis pas : tambou oulez si ou plait ?

A la fin arrive le bouquet : “ Vive la vieille Angleterre ” ! Ces quatre mots signifient peut-être : “ Hourrah pour les Canadiens ” !

J’ai connu plusieurs des combattants de Châteauguay qui appartenaient aux Voltigeurs et aux Fencibles, soit les deux compagnies près desquelles de Salaberry s’est tenu le plus longtemps toute cette journée. Ils m’ont fourni d’abondants détails sur l’affaire et cela est consigné dans mes notes prises au fur et à mesure de nos conversations. Aucun d’eux n’a fait allusion à un discours quelconque, mais le sergent Charles Burke (Canadien-Français) m’a raconté, en 1860, ce qui suit :

“ Le colonel avait l'œil partout. En voyant un soldat qui épaulait son arme, il se plaça derrière celui-ci pour juger du tir. Le coup partit. L'homme visé resta debout.

—C'est-y pour ça que tu es venu ici, Jérôme? lui dit le colonel d'un air bourru.

“ Il savait nos noms par cœur. Lorsque Izard monta par le chemin pour nous prendre en flanc, le colonel passa tranquillement derrière notre compagnie et on l'entendait dire tout haut, comme s'il était agacé :

—Bravez, mes damnés! bravez! si vous ne bravez pas vous n'êtes pas des hommes!

“ Ensuite, lorsqu'il monta dans un arbre pour voir ce qui se passait à la rivière, il criait à nos gens :

—Tirez pas tous ensemble... laissez avancer le capitaine Daly... Bon! C'est mieux... continuez”!

Combien plus cette description est naturelle! A quoi sert d'imaginer des phrases qui ont l'air de dire :

—Soldats! contemplez les pyramides pendant quarante siècles!

On a souvent parlé de trois stratagèmes que nos gens employèrent pour tromper l'ennemi en cette circonstance et qui produisirent l'effet désiré. Le premier consistait à se montrer à l'orée du bois en habits rouges puis de disparaître, de retourner l'uniforme, qui était doublé de flanelle blanche, et de revenir ainsi ayant les apparences d'une troupe nouvelle. Secondement on envoya une vingtaine de sauvages s'éparpiller sous les arbres pour faire retentir la forêt de leurs cris ordinaires et se montrer, de place en place dans leur costume national avec des figures bigarrées de rouge, de noir et de bleu, en brandissant la hache de guerre et le casse-tête.

Bon nombre de soldats de Hampton étaient de la Virginie (il y avait même des nègres) et redoutaient les sauvages à l'égal du malin esprit, peut-être plus encore. Dans son imagination, Hampton multipliait chaque guerrier ou Abénakis par le chiffre vingt. La troisième ruse fut, pour le moins, aussi efficace, sans être tout à fait nouvelle en elle-même. Elle consista à envoyer dix ou douze trompettes au milieu du marais qui s'étendait à la droite des retranchements d'arbres abattus et de leur faire sonner la charge avec rage comme pour indiquer à des troupes (imaginaires) la route qu'elles devaient prendre. Ceci eut lieu lorsque McCarty voulut attaquer de Salaberry sur son flanc droit; après dîner, comme nous le verrons.

Qui avait inventé ces tours? Personne ne le dit. Ce fut probablement une idée de nos gens et elle s'exécuta d'enthousiasme sans rien gêner à la défense, au contraire!

Lorsque de Salaberry s'avança au plus près du camp ennemi pour voir ce qui s'y passait, il aperçut les soldats américains prenant leur dîner. Il devait être en effet midi. Les Canadiens suivirent cet exemple.

Hampton se demandait déjà, sans doute, s'il abandonnerait la partie.

Salaberry s'attendait au contraire à une chaude attaque. Il ne se trompait pas.

Purdy étant repoussé, Izard reculant pour revenir avec plus de forces, O'Sullivan nous décrit la situation :

“ Dès que le lieutenant-colonel de Salaberry eut entendu le feu, il partit du front de la première ligne et prit avec lui trois compagnies : celle du capitaine Ferguson, du régiment canadien (Fencibles) qu'il déploya à la droite et à l'avant de l'abatis, celle du capitaine J.-B. Duchesnay, à qui il ordonna d'occuper la gauche, en s'étendant en même temps du côté

de la rivière, et celle du capitaine Juchereau-Duchesnay qui, avec environ cinquante ou soixante miliciens de Beauharnois, fut placée derrière, en potence, à la gauche de l'abatis, de manière à pouvoir prendre l'ennemi en flanc, s'il avançait contre la milice de Beauharnois, sur la rive droite de la rivière.

“ Il y avait environ une vingtaine de sauvages avec les hommes de la compagnie du capitaine Ferguson, sur la droite. Le lieutenant-colonel se plaça au centre de la ligne de front.

“ Ces sauvages, sous les ordres du capitaine La Mothe, étaient placés à la droite de la souche où se tenait Salaberry en première ligne.

“ Il voyait alors devant lui un ennemi avec lequel il s'était deux fois efforcé d'en venir aux prises depuis le commencement de cette campagne ; l'occasion tant désirée se présentait, et l'événement a montré comment il a su en profiter. Entre l'abatis et la première ligne étaient placées les compagnies de Voltigeurs du capitaine L'Écuyer et la compagnie légère du capitaine Debartzch du 5<sup>e</sup> bataillon de la milice incorporée, ayant leurs piquets de flanc sur la droite. Un gros corps de sauvages, sous le capitaine La Mothe, était répandu dans le bois, à la droite du capitaine Debartzch.

“ Sur ces entrefaites, l'ennemi commença à se former dans une grande plaine qui aboutissait presque à une pointe, en front de l'abatis ”.

Cet abatis c'est la première ligne, à la crête du ravin. Hampton, en face, dans l'une de ces clairières assez fréquentes après les feux de forêts ou produites par la mauvaise qualité d'un sol qui ne pousse point d'arbres. Arrivé là, il avait en travers de son front la coulée Bryson et de l'autre côté de cette coulée La Mothe, Ferguson, Duchesnay, le blockhaus en première ligne, Salaberry était au milieu de cette ligne.

C'est l'endroit où se dresse aujourd'hui la colonne élevée le 26 octobre 1895.

Un peu en arrière d'eux, se trouvait le premier abatis.

Le général Hampton commandait en personne sur la rive gauche de la rivière ; il avait avec lui le 10<sup>e</sup>, le 31<sup>e</sup> et autres régiments, faisant environ trois mille ou trois mille cinq cents hommes, avec trois escadrons de cavalerie et trois pièces d'artillerie. Néanmoins l'artillerie ne fut pas employée dans l'action.

Il y avait cinq semaines que Salaberry cherchait l'occasion qui s'offrait à lui en ce moment.

D'après la carte cadastrale actuelle, Hampton était placé sur le lot de terre numéro 35, Salaberry sur le numéro 34 ; la coulée passait entre eux ; le lot 33 est la propriété de M. Cullen ; le village Allan est sur le lot 32.

Rendons la parole au *Témoin* :

“ Le reste de l'armée américaine se formait derrière la force qui étaient sur la rive gauche. Peu après que M. de Salaberry eut fait ses dispositions, une forte colonne d'infanterie s'avança par la plaine au-devant de lui, et le colonel, voyant que cette colonne s'était exposée à être prise en front et en flanc, avantage qu'il avait attendu quelque temps, il tira le premier et l'on s'aperçut que son feu avait jeté bas un officier à cheval ; c'était un bon augure. Alors, il ordonna au trompette de sonner la charge et, aussitôt, les compagnies du front firent un feu vif et bien dirigé qui arrêta quelques instants la marche de l'ennemi. Il demeura quelque temps en repos puis, faisant un tour à gauche, il se forma en ligne et, dans cette position, lâcha plusieurs volées. Par ce mouvement le feu de la gauche de la ligne ennemie porta entièrement sur la partie du bois (le marais) qui n'était pas occupée.

par nos troupes ; mais le feu de sa droite (près du chemin public) fut assez fort pour obliger nos piquets de venir chercher un abri derrière l'abatis. L'ennemi prit ce mouvement pour le commencement d'une retraite et fut bien trompé car il ne put s'emparer d'un pouce de l'abatis. Les *huzzas* retentissaient d'un bout à l'autre de son armée mais nous ne lui cédâmes pas même dans le combat de cris. Nos compagnies de front crièrent à leur tour et les *huzzas* furent répétés par celles de la queue et, ensuite, par les troupes de la première ligne, qui firent jouer les trompettes dans toutes les directions, pour porter l'ennemi à croire que nous étions en grand nombre. Cette ruse de guerre eut l'effet désiré, car nous avons ensuite appris des prisonniers qu'ils estimaient notre force à 6 ou 7000 hommes.

“ Après ces clameurs, on tira pendant quelques temps des volés de part et d'autre. L'ennemi n'essaya pas une fois de pénétrer dans l'abatis. Il continua cependant son feu, qui fut rendu à propos, particulièrement par ceux de la gauche. Peu après, il commença à se ralentir, comme si l'attention de l'ennemi eût été dirigée de l'autre côté de la rivière. Là les trompettes qui étaient au front, donnèrent le signal d'avancer en conséquence de quelques manœuvres, et le lieutenant-colonel Macdonell, curieux (désireux) d'ajouter de nouveaux lauriers à ceux qu'il avait déjà cueillis à Ogdensburg, vint de la première et seconde lignes avec la compagnie du capitaine Lévesque, comme je crois, et une autre.

“ Vers la fin de l'engagement sur la rive gauche, l'ennemi qui, sur la droite, avait fait reculer les milices de Beauharnois, commença... ”

Il était alors deux heures de l'après-midi. La rencontre dans laquelle les miliciens de Beauharnois avaient perdu leur terrain s'était passée à dix heures de l'avant-midi, de l'autre côté de la rivière, comme on l'a vu. Toutefois, Purdy n'avait

pas cru devoir occuper cet endroit dangereux et il était rentré dans les bois, d'où il sortit de nouveau à deux heures, au moment où Izard, sur la rive gauche, cessait d'attaquer Salaberry. Le *Témoin* manque de détails sur tout cela.

“... L'ennemi commença sur notre gauche un feu vif qui lui fut rendu par la gauche de la compagnie du capitaine J.-B. Duchesnay et la droite de celle de Juchereau-Duchesnay. Alors, le lieutenant-colonel de Salaberry ordonna au lieutenant-colonel Macdonell, qui avait pris sa position, d'empêcher l'ennemi d'avancer. Le capitaine Daly, qui fut choisi pour ce service, traversa au gué, emmena avec lui les restes de la milice sédentaire de l'autre côté, et s'avança avec rapidité le long de la rivière.

“ Le feu de l'ennemi ayant presque cessé à l'abatis, le lieutenant-colonel de Salaberry voyant que l'action allait devenir sérieuse sur la droite (droite de la rivière) laissa sa situation au centre du front et se plaça sur la gauche (de sa propre position) avec les troupes jetées derrière en potence”.

Michel-Louis Juchereau-Duchesnay et le capitaine Longtin, qui bordaient la grève gauche de la rivière en s'étendant vers le gué, se trouvaient ainsi en potence relativement au front de bataille que venait de quitter Salaberry.

“ Là, il monta sur un gros arbre et, quoique très exposé au feu de l'ennemi, l'examina de sang-froid avec la longue-vue. Alors, il donna ses ordres en français au capitaine Daly et lui enjoignit de répondre dans la même langue afin de ne pas être entendu (compris) de l'ennemi. Le capitaine Daly poussa vaillamment les ennemis devant lui pendant quelque temps, mais (ceux-ci) se ralliant sur leurs troupes de derrière, qui étaient presque en ligne avec la force de la rive gauche, ils attendirent son approche et le reçurent avec un feu bien entretenu. Il fut blessé dès l'abord ; nonobstant sa blessure, il

continua de pousser en avant avec sa compagnie, et, dans le temps qu'il encourageait ses hommes et par ses paroles et par son exemple, il fut blessé pour la seconde fois et tomba.

“ Le capitaine Bruyère, de la milice de Beauharnois, fut aussi blessé dans le même temps, mais légèrement. Leurs hommes n'étant plus en état de résister à une force si supérieure, furent contraints de reculer, ce qui se fit dans un fort bon ordre, sous le commandement du lieutenant Schiller ; et l'on entendit encore une fois les cris joyeux des ennemis, mais leur joie fut celle d'un moment, car ils ne furent pas plutôt arrivés vis-à-vis de la potence que, par l'ordre du lieutenant-colonel de Salaberry, les troupes qui se trouvaient là firent sur eux un feu vif et bien dirigé qui les arrêta tout à coup dans leur marche hardie et les mit dans la plus grande confusion. Vainement tâchèrent-ils de résister, ils se dispersèrent et retraitèrent avec précipitation. Il était alors environ deux heures et demie de l'après-midi, et le général Hampton, voyant que ses troupes sur la rive droite ne réussissaient pas mieux que celles de la rive gauche, ordonna à ces dernières de retraiter, après être demeurées inactives pendant près d'une heure, bien qu'elles fussent assaillies, de temps à autre, par nos escarmoucheurs, qui étaient parfaitement à couvert dans l'abatis.

“ Nos troupes restèrent dans leur position et couchèrent cette nuit-là sur le terrain qu'elles avaient occupé durant la journée”.

Le *Témoin* oublie de dire que Purdy avait compris l'avantage qu'il y aurait pour lui à serrer la grève de plus près, tant en vue de faciliter sa marche que de rejeter Daly dans le bois, aussi lorsque Schiller se mit en retraite, l'Américain n'eut-il rien de plus pressé que de passer entre lui et la rivière. Comme Schiller se tenait derrière ses hommes, il vit arriver

au pas de course un officier évidemment déterminé à le prendre mort ou vif. La scène se passait sous les yeux de deux cents Canadiens qui devaient frémir du danger auquel était exposé le jeune lieutenant, mais celui-ci se retourna, fit briller son sabre, décrivit un cercle avec vigueur, et d'un coup de revers fermement appliqué, fit sauter la tête de son agresseur. Cet exploit était à peine accompli que la colonne de Purdy recevait dans le flanc la décharge des hommes de Duchesnay et de Longtin, embusqués de l'autre côté de la rivière. Ils tourbillonnèrent un instant sur eux-mêmes et prirent la fuite.

Schiller passa capitaine d'emblée.

Comme une apparition de théâtre survinrent alors le gouverneur Prévost et le major-général de Watteville, n'amenant aucun renfort mais venant faire des compliments aux vainqueurs.

La journée s'était divisée en quatre phases : 1<sup>o</sup> Hampton forçant l'abatis à un mille en avant des lignes de Salaberry ; 2<sup>o</sup> Purdy essayant de surprendre la rive droite ; 3<sup>o</sup> Izard et McCarty sous la direction de Hampton, tentant de pénétrer dans les lignes de Salaberry ; 4<sup>o</sup> Purdy revenant à la charge sans pouvoir passer outre. Les dernières balles furent lancées par les compagnies de Michel-Louis Duchesnay et Longtin, le long de la rivière.

Le gouverneur Prévost ne semble avoir vu dans tout cela qu'une suite d'escarmouches, comme de Salaberry en avait donné plusieurs à Hampton depuis un mois. Il eut donc le soin de faire un chaleureux appel aux troupes qui venaient de combattre parce que, disait-il, la lutte allait reprendre avec plus de vigueur que jamais. De Watteville envoya avertir les habitants jusqu'à Sainte-Martine, d'empaqueter leurs

effets, de descendre la rivière et de laisser quelqu'un pour mettre le feu aux maisons à l'approche des Américains. Cet ordre sema partout la terreur.

Hampton, qui était demeuré une heure immobile, délibérant sur ce qu'il devait faire, leva le camp et opéra sa retraite sans se presser, sans avertir Purdy de sa démarche et ne laissant derrière lui que des traînards. Chose étrange, cet ensemble de faits porta le gouverneur et de Watteville à croire que les Américains reviendraient dès le lendemain, plus forts en nombre et mieux préparés. Salaberry affirmait que Hampton retournait à Dewittville ; il ne se trompait pas.

Les deux officiers supérieurs repriront le chemin de Sainte-Martine, à la nuit tombante, promettant des renforts pour le lendemain, mais défendant d'exercer aucune poursuite contre l'ennemi. Ce singulier ordre venait de ce qu'ils se figuraient les Américains très rusés et habiles à tous les stratagèmes de la guerre—tandis que c'étaient des lourdauds, les soldats les moins débrouillards du monde.

Purdy aurait bien voulu avoir des instructions pour sa gouverne, ne se doutant nullement qu'il était abandonné. Ce sont là des situations étranges. Ses douze ou quinze cents hommes étaient sacrifiés jusqu'au dernier dans le cas où Salaberry devinerait leur isolement, car rien n'était plus facile aux Canadiens que de les faire périr dans ce bois marécageux ou de les recevoir prisonniers. Vers cinq heures, à la nuit tombante, Purdy apprit que l'arrière-garde de Hampton était à deux milles plus haut sur la rivière et que les têtes de colonnes arrivaient à Ormstown. C'était une fuite.

---

## VII

## LA NUIT APRÈS LA BATAILLE

—  
26-27 OCTOBRE

L'OBSCURITÉ vient vite, à la fin d'octobre. Les Canadiens rallumèrent leurs feux. On en fit plus que pour le besoin, comptant éblouir les Américains par ce déploiement de bivouacs—mais les Américains déjà s'en retournaient, l'oreille basse et sans tambours ni trompettes. Personne parmi nos gens ne songeait encore à chanter victoire, tant on leur avait dit que le danger persistait. Néanmoins, ils étaient de bonne humeur, la journée ayant été chaude grâce à la fusillade et l'ennemi restant sage, quelque part où il fût, car on ne devinait pas encore son abattement. Un esprit de satisfaction et de réconfort régnait partout dans nos rangs, comme lorsque nous venons de gagner la première manche dans un enjeu difficile. Salaberry n'interdisait ni les chansons ni les gaîtés du soldat après la bataille, par conséquent les bois d'alentour retentissaient des éclats de ces voix franches que les preux des anciens jours faisaient entendre aux échos de la vieille Gaule, après une lutte où l'un des combattants avait conservé son terrain. Une armée qui couche sur le champ de bataille ne voit que sa victoire. Donc, nos Canadiens étaient joyeux, prêts à recommencer la résistance mesurée, savante et tenace dont ils venaient de donner des preuves manifestes.

Les différents corps sortirent de leurs postes de combat pour se réunir—il ne resta d'exposées que les grandes-gardes et les sentinelles qui devaient sonner l'alarme en cas de besoin.

Salaberry en avait vu bien d'autres à travers ses années de guerre sous des climats différents du nôtre. Cette fois, il avait commandé des Canadiens, en Canada, et, bien que ses chefs lui eussent dit que la lutte devait se renouveler, il n'en croyait que son expérience. Ceci veut dire qu'il avait hâte de dresser un rapport exprimant la situation, mais j'observe qu'il n'osa point affirmer le fait réel de son triomphe, étant certain que ni Prévost, ni Watteville ne voulaient sonner cette note—en somme une note désagréable pour eux.

A la clarté d'un feu de bivouac il rédigea le compte rendu suivant de ce qui s'était passé en ce jour mémorable, sans faire allusion aux chefs qui ne l'avaient nullement servi dans sa résistance contre un ennemi supérieur en nombre :

“ Sur la rivière Châteauguay, 26 octobre 1813.

“ Monsieur,

“ L'action d'aujourd'hui a commencé par l'ennemi qui a attaqué en grandes forces nos piquets avancés des deux côtés de la rivière, mais il a été obligé d'abandonner son plan. Nos piquets, supportés à propos par la compagnie légère du régiment Canadien (Fencibles), deux compagnies de Voltigeurs et la compagnie légère du 3<sup>e</sup> bataillon de la milice incorporée, se sont comportés on ne peut mieux. Après le combat nous sommes restés en possession des abatis et des postes que nous occupions auparavant.

“ L'effectif de l'ennemi paraît avoir été au moins de 1500 hommes avec 250 dragons et une pièce d'artillerie. Trois de nos hommes qui ont vu défiler l'ennemi en tout ou en partie, disent qu'il dépassait les chiffres ci-dessus. Il y avait à peu près 30 bûcherons avec leurs troupes.

“ Je ne puis terminer sans parler des obligations que je dois au capitaine Ferguson à cause de sa conduite calme, dé-

terminée et de son extrême empressement à exécuter mes ordres.

“ Le capitaine Daly du 3<sup>e</sup> bataillon ne saurait être surpassé en bravoure. Il a tenu, avec 50 hommes, contre dix fois ce nombre d’ennemis. Il est blessé à deux endroits.

“ Le capitaine Bruyère s’est comporté bravement et a été blessé. J.-B. et Juchereau-Duchesnay ont déployé une grande bravoure, comme aussi tous nos officiers, particulièrement l’aide-major Sullivan dont le courage a été mis très en relief. Le capitaine La Motte et bon nombre de guerriers sauvages se sont bien conduits; durant la soirée, le capitaine La Motte, avec quelques sauvages, et un parti de Voltigeurs, se trouvèrent grandement exposés aux coups de l’ennemi.

“ D’après des renseignements que je regarde comme fondés il ne paraît pas douteux que l’ennemi s’en retourne à... (Dewitteville?).

“ Ce rapport est écrit à la lueur des feux du bivouac.

“ J’ai l’honneur d’être, Monsieur, votre obéissant serviteur,

M. DE SALABERRY,  
Lieutenant-colonel.

“ Au Major Général de Watteville.

---

“ P.-S. — Deux officiers blessés. Compagnie légère du régiment Canadien, 3 hommes tués, 4 blessés. Voltigeurs, 4 blessés. 3<sup>e</sup> bataillon, 2 tués, 6 blessés, 4 manquants.

“ M. DE SALABERRY,  
“ Lieutenant-colonel ”.

Dans un bordereau de paie qui est au bureau de la milice, on voit : Tués : compagnie Beaubien, Jean Languedoc, de Sainte-Anne ; compagnie Côté, Charles Gagnon, de Saint-

Paul-Roy ; compagnie Perrault, Etienne Martineau, du Saint-Esprit ; compagnie Robichaud, Joseph Gagné, de Saint-André. Blessés : compagnie Beaubien, Germain Courcy, de Sainte-Anne ; compagnie Archambault, Régis Vaillant, de l'Assomption ; compagnie Deschamps, Joseph Renaud, de Saint-Jacques ; compagnie Desroches, Augustin Rochon, de Saint-Martin, blessé pour toujours.

Nos gens se tenant sur l'alerte, exercèrent la plus grande vigilance jusqu'au point du jour et l'aube du 27 ayant paru, ils finirent par croire qu'ils étaient restés seuls dans toute cette contrée.

Qu'était devenu Purdy durant cette nuit ? Il l'avait passée misérablement dans le bois, faisant bonne garde, tant et si bien que, vers le matin, ses hommes avaient couru aux armes et fusillé avec ardeur un détachement que Hampton envoyait pour les sortir de ce pas difficile.

De Watteville avait passé la nuit à la maison de Neil Morrison, près Sainte-Martine. Dans la matinée du 27, il écrivit le rapport suivant :

“ Ferme Morrison, 27 octobre 1813.

“ Monsieur.—Je me permets d'adresser à Votre Excellence un rapport reçu la nuit dernière du lieutenant-colonel de Salaberry commandant les postes les plus avancés et les piquets sur la rivière Châteauguay, relatant les circonstances d'une attaque faite par l'ennemi, hier après-midi, contre les postes placés sous ses ordres. Votre excellence me permettra d'observer que le lieutenant-colonel de Salaberry s'est fait beaucoup d'honneur, et mérite mes plus chaudes recommandations pour le jugement et l'activité qu'il a déployés en choisissant le terrain qu'il a ensuite fortifié en très peu de temps, ce qui, joint à la bonne conduite en général de ses

troupes, a fait que l'ennemi n'a pu réussir dans cette première tentative contre nos avant-postes sur le Châteauguay.

“ Rien d'extraordinaire n'a eu lieu cette nuit. Ce matin, à l'aurore, j'ai envoyé le major de brigade Burke vers le haut de la rivière. Aussitôt son retour, j'espère être en état de faire savoir à Votre Excellence si l'ennemi est rentré dans son ancienne position (selon la lettre du lieutenant-colonel de Salaberry) ou s'il est encore aux alentours de nos postes.

“ J'ai l'honneur. . .

L. DE WATTEVILLE,

Adjutant général.

“ A Son Excellence,

“ Lieutenant Général sir George Prévost.

“ P.-S.—Le major de brigade Burke vient d'arriver et rapporte que le lieutenant-colonel de Salaberry est toujours persuadé que l'ennemi est rentré dans la position qu'il occupait avant l'attaque d'hier. Sur ce, j'ai ordonné aux deux compagnies du 2<sup>e</sup> bataillon de la milice incorporée de reprendre les quartiers où elles logeaient auparavant ”.

Sur cette pièce, le gouverneur-général ordonna la publication de l'Ordre suivant :

“ Quartiers Généraux, à la Fourche sur la

Rivière Châteauguay, 27 octobre 1813.

ORDRES GÉNÉRAUX,

Son Excellence le Gouverneur-en-Chef et Commandant des Forces, a reçu du Major Général De Watteville le rapport de l'affaire qui eut lieu, en front des positions avancées de son poste, mardi, à 11 heures du matin, entre l'armée Américaine sous le commandement du Major Général Hampton, et les picquets avancés de la force Britannique, mis en avant pour couvrir les partis de travailleurs sous la direction du

Lieutenant Colonel De Salaberry. Par la judicieuse position qu'a sù prendre cet officier, et l'excellente disposition qu'il a faite de sa petite troupe, composée de la compagnie légère des Fencibles Canadiens et de deux compagnie de Voltigeurs Canadiens, l'attaque de la principale colonne de l'ennemi, commandée par le général Hampton en personne, a été repoussé avec perte ; et la Brigade légère des Américains sous le Colonel McCarty a été également arrêtée dans ses progrès au Sud de la Rivière, par la marche pleine de bravoure et de courage de la compagnie de Flanc du 3<sup>e</sup> Bataillon de Milice incorporée sous le Capt. Daly, soutenue par la compagnie du Capt. Bruyères de la Milice Sédentaire. Les Capitaines Daly et Bruyères ayant été tous deux blessés, et leurs compagnies ayant souffert quelque perte, elles ont été immédiatement remplacées par une Compagnie de Flanc du 1<sup>er</sup> Bataillon de Milice incorporée. L'ennemi s'étant retiré, est retourné de nouveau à l'attaque, qui n'a fini qu'avec le jour par la défaite honteuse et complète de ses troupes, étant forcée par une poignée d'hommes dont le nombre ne montait pas à la vingtième partie de la force qu'ils avaient à combattre, mais qui, par leur bravoure déterminée ont maintenu leur position, et mis à l'abri de toute insulte les partis de travailleurs, qui ont ensuite continué leurs ouvrages sans inquiétude. Le Lt. Colonel de Salaberry témoigne qu'il a été forcément soutenu par le Capt. Ferguson dans le commandement de la Compagnie Légère des Fencibles Canadiens, par les Capitaines Jean Baptiste Duchesnay et Juchereau Duchesnay des deux Compagnies de Voltigeurs, par le Capt. Lamotte, les Adjutents Hebden et Sullivan, et par tous les officiers et soldats engagés dans l'action, qui ont montré un courage et une fermeté remarquables et dignes d'éloge.

Son Excellence, le Gouverneur en Chef et Commandant des Forces, ayant eu la satisfaction d'être lui-même témoin de la conduite des Troupes en cette brillante occasion, se fait

un devoir et un plaisir de payer le tribut d'éloge qui est si justement dû au Maj. Gen. De Watteville, et aux arrangements admirables qu'il a pris pour la déiense de son poste ; au Lt. Colonel De Salaberry pour sa conduite judicieuse et digne d'un officier, qu'il a montré dans le choix de sa position et dans la disposition de ses forces ; et à tous les officiers et guerriers engagés avec l'ennemi. Outre ces témoignages de la plus vive reconnaissance qu'ont mérités les corps engagés, par leur bravoure et leur fermeté, Son Excellence doit encore les plus grands éloges à toutes les troupes de cette station, pour leur confiance, leur discipline, et leur patience à endurer les fatigues et les privations qu'elles ont éprouvées. Leur détermination à persévérer dans cette conduite honorable ne peut manquer d'assurer la victoire aux braves et loyaux Canadiens, et de jeter le trouble et la confusion dans le cœur de l'ennemi, s'il pensait à souiller de sa présence cet heureux pays.

Par le rapport des prisonniers, la force de l'ennemi se montait à 7,500 hommes d'Infanterie, 400 de Cavalerie, et 10 pièces de campagne. La Force Britannique actuellement engagée n'excédait pas 300 hommes, l'ennemi a beaucoup souffert de notre feu, aussi bien que du sien propre, quelques-uns de leurs corps détachés ayant, par méprise, tiré les uns sur les autres dans le bois.

Il y a eu de la Compagnie Légère des Canadiens, 3 de Rang et file tués, 1 Sergent et 3 de Rang et file blessés.

Des Voltigeurs, 4 de Rang et file blessés.

De la Compagnie de Flanc du 3<sup>e</sup> Bataillon, 1 Capitaine blessé, 2 de Rang et file tués, 6 blessés, et 4 qui manquent.

Des Chasseurs de Chateauguay, 1 Capitaine blessé.

Total—5 de rang & file tués ; 2 Capt., 1 sergt., 11 de rang & file blessés, & 4 de rang et file qui manquent.

Le Capt. Daly, du 3<sup>e</sup> Bat. de la Milice incorporée a reçu deux blessures considérables : mais pas dangereusement. Le Capt. Bruyères, des Chasseurs de Chateauguay n'a été que légèrement blessé. —EDOUARD BAYNES, Adj. Général."

Le lieutenant Pinguet s'exprime comme suit : "Après la bataille on nous a ramenés dans nos retranchements où nous avons passé huit jours, à la pluie, au froid, sans feu et sans couverture".

Le *Témoin Oculaire* fournit sa note sur les circonstances de cette heure importante : "Le 27, au point du jour, nos troupes furent renforcées par la compagnie de Voltigeurs du capitaine Rouville et la compagnie de grenadiers du capitaine Lévesque du 5<sup>e</sup> bataillon de milice incorporée et de soixante hommes de la division de Beauharnois, le tout sous le commandement du lieutenant-colonel Macdonell."

---

## VIII

### HAMPTON RENTRE AUX ETATS-UNIS

---

ON dit que ce contingent se montait à deux cent cinquante hommes. Outre qu'il arrivait trop tard, nous avons à nous demander ce qu'étaient devenus, depuis le 25 octobre, les six cents hommes amenés de Kingston par le même lieutenant-colonel Macdonell et pourquoi, après avoir été spectateur passif, durant la bataille du 26, cet officier conduisait, le 27, un renfort qui n'avait rien de commun avec ses propres hommes? Ces années dernières, à force de publier dans les journaux la louange de Macdonell, on est parvenu à faire

croire à certains gens qu'il avait pris part à la bataille, plus que cela : qu'il y commandait en second !

Salaberry ordonna au capitaine Ducharme de prendre avec lui cent cinquante hommes et d'aller reconnaître la situation de l'armée américaine. Il persistait dans son idée qu'elle était en retraite et se rongea les poings de n'avoir pas la permission de la démolir dans une poursuite qu'il savait praticable—mais rien ne pouvait enlever de la tête de Watteville la haute conception qu'il s'était faite de la tactique de Hampton.

Ducharme vit l'endroit jonché de cadavres où les troupes de Purdy avaient tiré sur les leurs. On enterra ces pauvres gens. Plus loin il trouva les traces de la retraite, ou plutôt de la débandade, par mille débris tels qu'ustensiles de cuisine, fusils abandonnés, bagages de toute sorte, et des cadavres dévorés par les loups et les ours dont ce pays abondait. Plus loin, il enleva quelques piquets d'arrière-garde, ce qui lui procura des prisonniers qui le mirent au courant de la situation. Il rejoignit enfin le camp de Hampton et se confirma dans ce qu'il venait d'apprendre—c'est que l'ennemi s'en allait, fuyait, ne menaçait plus et pouvait être écrasé... mais de Watteville ne voulut pas croire son rapport.

Dans l'après-midi du 27, Hampton, apprenant que Wilkinson n'avait pas bougé de son camp pour entreprendre la descente du Saint-Laurent à travers les Mille-Isles et tenter d'aller le rejoindre à l'île Perrot, partit d'Ormstown et se dirigea carrément vers la frontière des États-Unis.

Dans le camp canadien, le matin du 28, les nouveaux préparatifs étaient terminés, l'on attendait obstinément un ennemi qui n'arrivait pas, malgré les pronostics du général de Watteville. Salaberry se trouvait complètement immobilisé à l'heure même où il lui eut été possible de transfor-

mer l'échec du 26 octobre en une effroyable déroute, et peut-être que les écrivains américains se seraient aperçus que pas un seul de leurs soldats n'avait repris pied sur le territoire des États-Unis. Ils se montreraient à présent plus précautionneux lorsqu'ils ont à expliquer la retraite de Hampton. Pour eux, tout se borne à dire que Hampton s'est retiré parce qu'il ne s'accordait pas avec Wilkinson, mais ils n'osent pas dire que Hampton était battu plusieurs jours avant que Wilkinson n'eût opéré le mouvement qu'il avait concerté avec ce général.

Pour revenir à nos affaires, le capitaine La Mothe partit en avant le 28 avec une bande de sauvages et se rendit compte du fait considéré comme incroyable, que l'armée envahissante retournait chez elle et qu'elle regardait son échec à la coulée Bryson comme définitif. Le combat du 26 constituait donc une grande victoire pour ses résultats, puisque les derniers plans des Américains, pour l'envahissement du Canada, se trouvaient déconfits, et Salaberry avait raison de le dire et de demander permission de faire la poursuite en règle puisqu'il lui eut été facile de prendre la plupart des soldats de l'ennemi ou même de capturer son général. Mais de Watteville était comme Masséna, il aimait mieux faire perdre une province à l'un de ses collègues que d'aider à la victoire de n'importe qui.

Hampton, prévenu dès l'origine qu'il n'aurait devant lui que des milices, pensa ensuite avoir rencontré toute une armée anglaise, supérieure à sa troupe par le nombre des hommes et par l'expérience des officiers; son malheur vint de ce qu'il rencontra un adversaire possédant l'art. des combats et qui savait se servir des moindres ressources. Salaberry faisait la guerre sagement avec des petits moyens.

De tous les plans de campagne de 1813, tant du côté des Américains que du nôtre, en ce qui concerne le Bas-Canada,

rien n'a réussi, sauf le retranchement de Salaberry, sur la rivière Châteauguay, et j'aime par-dessus tout la fin de cette lettre qu'il écrivait à son père, devant un grand feu de bois le soir de la bataille : " Je suis le premier général qui remporte une victoire monté sur un cheval de bois ", allusion à la souche, du haut de laquelle, au milieu des balles, il avait commandé à Daly, Bruyère et Schiller en langue française, pour se moquer des Américains qui ne comprenaient pas ses paroles.

J'ai entendu comparer le combat d'arrière-garde de Crysler Farm à la bataille de Châteauguay ! Ces sortes de jugements circulent dans la presse sans être renversés par personne. Nous verrons vers la fin du présent travail la place que Châteauguay mérite d'occuper dans nos annales militaires et quelle est en somme la valeur de Crysler Farm.

" Le colonel de Salaber y confia le 27 au lieutenant-colonel Macdonell, officier distingué, la défense de l'abatis, raconte le *Témoin Oculaire*. On poussa des piquets deux milles plus avant qu'on n'avait encore fait ; la journée se passa dans l'attente d'une nouvelle attaque, mais nul ennemi ne se montra. Ces piquets étaient postés de telle sorte qu'une vingtaine d'hommes tombèrent entre nos mains sur la rive droite de la rivière. On trouva aussi, sur cette même rive, une grande quantité de fusils, de tambours, de havresacs, de provisions, etc. Tout indiquait fortement dans quel désordre l'ennemi avait été jeté et avait effectué sa retraite. Nos troupes enterrèrent plus de quaranté de leurs gens, outre ceux qu'ils enterrèrent eux-mêmes et parmi lesquels se trouvaient deux ou trois officiers de distinction. On trouva deux chevaux morts sur la rive gauche, et l'ennemi emmena dans des chariots plusieurs de ses blessés de ce côté de la rivière.

" Le 28 au matin, le capitaine La Mothe, avec environ 150 sauvages, alla reconnaître l'ennemi qui, suivant le rapport

du colonel Hughes, des ingénieurs, avait abandonné son camp le jour précédent. Un parti des miliciens de Beauharnois, soutenu par le capitaine Debartzch, brûla et détruisit les ponts nouvellement érigés à un mille de l'ennemi, qui avait transporté son camp à environ une demi-lieue de *Piper's Road*, c'est-à-dire à environ deux lieues de sa première position. Le capitaine La Mothe pénétra dans les bois avec ses sauvages et, malgré l'infériorité de sa force, cet officier actif et zélé engagea un combat partiel avec l'ennemi, qui eut un homme tué et sept blessés.

“ Le 30, un parti de chasseurs sauvages, sous le capitaine Ducharme, donna avis que l'ennemi avait, le 29, abandonné son camp à *Piper's Road* dans le plus grand désordre, et était sur le chemin des Quatre-Fourches.

“ Ici finit l'expédition du général Hampton dans le Bas-Canada. Je me suis étendu dans la description de la scène du combat, de la position et des mouvements des troupes engagées, sans craindre de lasser la patience du lecteur. Sur un tel sujet l'attente empressée d'un public canadien recherchera naturellement avec anxiété toute espèce d'information, et dans un démêlé aussi difficile il n'est pas de circonstance, quelque petite qu'elle soit, qui n'ait son intérêt particulier.

“ D'après toutes les informations qu'on a pu tirer des prisonniers, il paraît que l'intention de l'ennemi était de s'avancer par la rivière de Châteauguay jusqu'aux bords du Saint-Laurent, pour y attendre la coopération du général Wilkinson, qui devait prendre Kingston dans sa route en descendant :

“ *Rusticus expectat dum defluat omnis.*

“ On a aussi appris des prisonniers que la force de l'ennemi se montait à 7,000 hommes d'infanterie, 400 de cavalerie et 10 ou 12 pièces de canon. Le lecteur éloigné ou imbu de

préjugés ne croira peut-être pas que toute la force engagée de notre côté n'excédait pas 300 hommes, mais c'est le fait, nous l'affirmons sans crainte d'être contredit. Le reste de notre armée était en réserve par derrière ”.

Cette réserve, sous les ordres du lieutenant-colonel Macdonnell, ne comptait guère plus de cent quatre-vingts hommes ; elle était placée au quatrième abatis non loin du gué, et n'eut pas occasion de se battre.

“ Il est tout à fait flatteur de pouvoir ajouter que ces trois cents hommes et leur brave commandant étaient tous Canadiens, à l'exception du brave capitaine Ferguson, de trois hommes de sa compagnie et de trois officiers appartenant à d'autres corps. Qu'on le dise toutes les fois qu'on fera mention de la bataille de Châteauguay, et il faudra que le préjugé cache sa tête hideuse et que les murmures de la malveillance soient étouffés par la honte et la confusion.

“ Les officiers et soldats engagés dans cette journée mémorable se sont tous couverts de gloire. Le capitaine Ferguson, de l'infanterie légère du régiment canadien, et les deux capitaines Duchesnay se sont grandement distingués dans le commandement de leurs compagnies respectives et en exécutant plusieurs mouvements difficiles avec autant de sang-froid et de précision qu'en un jour de parade. La bravoure du capitaine Daly, de la brigade de flanc de la milice, qui conduisit, à la lettre, sa compagnie au milieu des ennemis, ne pouvait être surpassée.

“ On n'a pas moins remarqué dans ce combat sévère, le courage et la bravoure du capitaine La Mothe, du département des sauvages, du lieutenant Pinguet, de l'infanterie légère (Fencibles) canadienne ; du lieutenant et adjudant Hebden, des Voltigeurs ; du lieutenant Schiller, de la compagnie du capitaine Daly. Les lieutenants Guy et Johnson,

des Voltigeurs, formèrent leurs piquets sur la ligne de défense, après qu'ils se furent retirés, et se conduisirent avec une grande bravoure durant tout l'engagement. Le capitaine L'Ecuyer, des Voltigeurs, et le lieutenant Powell, de la compagnie du capitaine Lévesque, se sont fait beaucoup d'honneur par leurs efforts pour s'assurer des prisonniers dans les bois en s'exposant à un péril imminent. Les capitaines Longtin et Huneau, de la milice de Beauharnois, se sont fait remarquer par leur bonne conduite ; le premier se mit à genoux au commencement de l'action, fit une courte prière avec ses hommes, et leur dit en se relevant " qu'à présent qu'ils avaient rempli leur devoir envers leur Dieu, ils faisaient leur devoir pour leur roi ".

" Louis Langlade, Noël Annance et Bartlet Lyons, du département des sauvages, étaient dans l'action du 26 et l'affaire du 28. Leur conduite a été remarquable durant tout le temps.

" Je ne passerai pas sous silence les noms des soldats Vincent, Pelletier, Vervais, Dubois et Caron, des Voltigeurs, dont quelques-uns traversèrent la rivière à la nage et firent prisonniers ceux qui refusaient de se rendre.

" A l'égard du lieut.-colonel de Salaberry, le plus égoïste doit avouer que ses services importants le rendent digne des remerciements et de la reconnaissance de la patrie.

" On ne sait ce qu'on doit admirer davantage, ou son courage personnel comme individu, ou son habileté et ses talents comme commandant. Nous le voyons, longtemps avant le combat, montrer le plus profond jugement dans le choix de sa position, et la fortifier ensuite par tous les moyens que lui suggèrent sa sagacité. Nous le voyons, au fort de l'action, embrasser tout par des vues grandes et étendues, défendant chaque point, et pourvoyant à tout accident. Mais son mé-

rite et celui de sa petite armée devient encore plus éclatant quand nous réfléchissons à l'état critique des temps, immédiatement avant cette brillante victoire. Les affaires paraissaient désespérées dans le Haut-Canada ; le découragement commençait à faire sentir ses tristes effets ; on nous avait même dit, sous haute autorité, " que très probablement, le moment approchait où il serait *finale*ment déterminé si l'attente présomptueuse de l'ennemi devait être réalisée par l'invasion et la conquête de cette province, ou s'il ne devait trouver que la défaite dans son entreprise ". Ce moment est passé : les amis de leur pays se le rappelleront avec reconnaissance ; l'aspect des affaires est changé. L'ennemi, pour nous servir d'une phrase à la mode, a bien " pollué notre sol " mais il a été repoussé par un commandant canadien, à la tête d'une troupe de Canadiens qui ne se montait pas à la vingtième partie de la force qui leur était opposée ".

On voit que Michel O'Sullivan, irlandais par son père, était par la langue et par les sentiments, un vrai Canadien-Français qui ne faisait pas honte à sa mère. Il était né vers 1782 et avait étudié au collège de Montréal ou collège Saint-Raphaël, sous la direction des Sulpiciens, ayant pour compagnons de classe Michel Bibaud, Jacques Viger et Hugh Heney, trois hommes de talent et de mérite qui restèrent ses amis. C'était un beau garçon, de stature imposante, à la repartie vive, à la plume facile, au jugement sain et droit. Son écriture, comme son caractère et son physique, était de toute beauté. En 1812-13 il avait le grade de lieutenant de milice dans la division de Beauharnois, exerçant les fonctions d'adjudant. J'ai un bordereau de paye vérifié par lui, le 24 octobre 1813, sur le terrain même où se livra la bataille deux jours après. Il avait été reçu avocat le 6 avril 1811 à Montréal, et s'occupait de politique. De 1814 à 1824, il représenta au parlement le comté de Huntingdon, fut solliciteur général

(1834) puis juge à Montréal en 1833. Il mourut vers 1840. Salaberry utilisa son habileté en l'employant comme aide-major. Si quelqu'un a commandé en second à Châteauguay c'est O'Sullivan.

(A suivre.)

BENJAMIN SULTE

---

## GENERAL HULL AND HIS ARMY

---

THEIR ARRIVAL IN MONTREAL, AS PRISONERS

---

**T**HE following account from the *Montreal Herald* of Tuesday, September 12th, 1812, of the entry of the American General Hull and his army as prisoners of war into Montreal, will, no doubt, be interesting.

“Montreal, September 12th : Last Sunday evening, the inhabitants of this city were gratified with an exhibition equally novel and interesting.

“That General Hull should have entered our city so soon at the head of his troops, rather exceeded our expectations. We were, however, happy to see him, and received him with all the honors due to his rank and importance as a public character. The following particulars relative to his journey and reception at Montreal may not be in uninteresting to our readers.

“General Hull and suite, accompanied by about 25 officers and 350 soldiers, left Kingston under an escort of 130 men, commanded by Major Heathcote of the Newfoundland regi-

ment. At Cornwall the escort was met by Captain Gray of the Quarter-Master General's Department, who took charge of the prisoners of war, and from thence proceeded with them to Lachine, where they arrived about two o'clock on Sunday afternoon. At Lachine Captains Richardson and Ogilvie with their companies of Montreal Militia and a company of the King's, commanded by Captain Blackmore, formed the escort till they were met by Col. Auldjo with the remainder of the flank companies of the Militia, upon which Captain Blackmore's company fell out and presented arms as the General passed with the others, and then returned to Lachine, leaving the prisoners of war to be guarded by the Montreal Militia alone. The line of march then proceeded to the town in the following order, viz :

“ 1st. Band of the King Regiment.

“ 2nd. The 1st division of the escort.

“ 3rd. General Hull, in a carriage, accompanied by Captain Gray ; Captain Hull and Major Shakelton, followed in a second carriage, and some wounded officers occupied four other carriages.

“ 4th. The American officers.

“ 5th. The non-commissioned officers and men.

“ 6th. The second division of the escort.

“ It unfortunately proved rather late in the evening for the vast countercourse of spectators assembled to experience the gratification they so anxiously looked for. This inconvenience was, however, in a great measure remedied by the illumination of the streets, through which the line of march passed. When they arrived at the Governor's house the General was conducted in and presented to His Excellency Sir George Prevost. He was received with the greatest

politeness, and invited to take up his residence there during his stay in Montreal. The officers were quartered in the Holmes' Hotel, and the soldiers were march to the Quebec Gate Barracks. The general appears to be about sixty years of age, and bears his misfortune with a degree of resignation that but few men in similar circumstances are fitted with."

A few days later, the prisoners left for Quebec under a guard of militia, commanded by Major Shakelton. General Hull had in the mean time been exchanged at Montreal for thirty British prisoners taken in the hands of the Americans, and the United States Militia, taken prisoners at Detroit, were sent home.

---

## NOTES HISTORIQUES

SUR

# SAINT-THOMAS DE MONTMAGNY

---

A TRAVERS LES REGISTRES

---

Je n'ai que peu de chose à ajouter à cette esquisse élaborée de mon père. Alphonse Morin, le frère de l'abbé et de la sœur Morin prit, par la suite, le surnom de Valcourt, et forma une branche distincte. Encore de nos jours, il y a à Saint-Thomas et à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud des

---

Reproduction interdite. Enregistré conformément à l'acte du Parlement en l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, par Raoul Renault, au bureau de l'Agriculture.

Morin dit Valcourt. Ce sont les descendants directs d'Alphonse Morin.

Alphonse Morin dit Valcourt eut onze enfants de sa première femme, Marie Normand, qui fut inhumée à Saint-Thomas le 28 avril 1690. Il convola en secondes noces le 24 novembre 1692, au Cap-Saint-Ignace, avec Angélique Des Trois Maisons, fille aînée de Philippe Des Trois Maisons et de Martine Crosnier. Des Trois Maisons est un des premiers habitants du Cap-Saint-Ignace. Morin eut trois enfants de sa seconde femme.

Voici, d'ailleurs, la liste des enfants d'Alphonse Morin :

1<sup>o</sup> François-Alphonse, né à Québec, le 3 décembre 1670, marié à Saint-Thomas, le 11 novembre 1697, à Catherine Chamailard, décédé au même endroit le 4 juin 1637. Il n'eut que deux enfants.

2<sup>o</sup> Pierre-Noël, né à Québec le 28 février 1672, marié à Saint-Thomas, le 30 mai 1696, à Marguerite Rousseau. Il épouse, en secondes noces, à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, le 21 août 1731, Hélène Maranda. Il eut huit enfants de sa première femme et un de sa seconde.

3<sup>o</sup> Germain, dont nous nous sommes occupés plus haut.

4<sup>o</sup> Joseph, né à Québec le 9 juin 1675, marié au Cap-Saint-Ignace, le 17 novembre 1701, à Agnès Bouchard, décédé le 12 avril 1730 à Saint-Thomas. Il eut neuf enfants.

5<sup>o</sup> Catherine, née à Québec le 27 août 1677, mariée à Saint-Thomas, le 10 juillet 1699, à Jacques Baudoin. Elle eut six enfants. Baudoin était établi à Berthier. Ses enfants s'allièrent aux Mercier et aux Talbot.

6<sup>o</sup> Nicolas, né à Québec le 25 mars 1679, marié à Saint-Thomas, le 15 novembre 1706, à Madeleine Mercier. Il n'eut qu'un enfant.

7<sup>o</sup> Marie-Madeleine, née à Saint-Thomas le 7 mars 1682, décédée au même endroit le 4 septembre 1690.

8<sup>o</sup> Jean-Baptiste, baptisé le 8 juin 1680 à la Pointe-aux-Trembles de Québec.

9<sup>o</sup> Louis, né à Saint-Thomas, le 7 avril 1686, décédé au même endroit le 30 juin 1690.

10<sup>o</sup> Charles, né le 28 avril 1690 et décédé le 11 mai de la même année, à Saint-Thomas.

11<sup>o</sup> Thomas, décédé le 6 octobre 1693.

12<sup>o</sup> Louis, né à Saint-Thomas, le 20 mai 1698, marié à Saint-François, Ile d'Orléans, le 14 octobre 1721, à Elisabeth Bilodeau, de laquelle il eut deux enfants.

13<sup>o</sup> Marie, que nous avons vu plus haut.

Un des frères d'Alphonse Morin, Jean-Baptiste, prit par la suite le surnom de Rochebelle. Il fut conseiller au conseil supérieur de Québec. Il avait épousé, à Québec, le 22 novembre 1667, Catherine De Belleau, fille de François De Belleau, sieur de Cantigny. A son mariage furent présents et signèrent aux registres le gouverneur De Courcelles, De Clanchy, De Lerolle.

Jean-Baptiste Morin était un des acteurs dans la pièce de théâtre qui fut représentée à Québec pour fêter l'arrivée du vicomte d'Argenson, septième gouverneur de la Nouvelle-France de 1658 à 1661.

Cette pièce à laquelle je fais allusion était intitulée comme suit : *La Réception de Monseigneur le vicomte par toutes les nations du pays de Canada à son entrée au gouvernement de la Nouvelle-France*. Elle a été publiée en brochure par M. Pierre-Georges Roy. C'est la première pièce théâtrale composée en Canada, dit M. Roy dans ses notes préliminaires, si

l'on excepte toutefois le *Théâtre de Neptune en la Nouvelle-France*, représenté sur les flots de Port-Royal, en Acadie, le 14 novembre 1606.

Alphonse Morin vint s'établir à la Pointe-à-Lacaille vers 1678.

Il ne faut pas confondre cette famille Morin avec une autre famille Morin qui a fait souche à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud et qui a pris par la suite le nom de Ducharme. L'ancêtre de cette famille, Pierre Morin, partait de Saint-Jean-Port-Royal, en Acadie. Il vint s'établir à Saint-Thomas vers 1697, puis il prit plus tard domicile à Saint-Pierre. Il est l'ancêtre de feu l'honorable Auguste-Norbert Morin, une des plus pures de nos gloires nationales. A.-N. Morin naquit en 1803. Il fut député au parlement en 1830, ministre sous différentes administrations de 1842 à 1854. Il a joué un grand rôle pendant l'insurrection de 1837-38 (1).

Avant de terminer avec la famille Morin, je crois devoir rectifier l'erreur involontaire commise par mon père, sur la foi d'autorités qu'il avait lieu de croire sûres, au sujet de la sœur Morin. Lorsque mon père a écrit cet article que je viens de citer *in extenso*, il n'avait que peu de documents à sa portée pour contrôler ses renseignements. C'est ce qui explique l'erreur qu'il a commise, et plusieurs autres avant et après lui, avec la meilleure intention du monde, erreur qu'il a voulu rectifier avant sa mort.

La sœur Morin n'est pas la première religieuse d'origine canadienne-française. Cet honneur, je regrette d'avoir à l'enregistrer, revient à la mère Marie-Françoise Giffard-de-Saint-Ignace. Elle était fille de Robert Giffard, médecin et

---

(1) Pour de plus amples détails, consultez sa biographie par L.-O. David et Auguste Bécharde.

seigneur de Beauport, et de Marie Renouard. La sœur Giffard était née à Beauport. Elle entra à l'Hôtel-Dieu à l'âge de treize ans et fut reçue le 10 août 1650, au moins douze ans avant la sœur Morin. Cette famille ne laissa pas de descendance mâle. Joseph Giffard, le seul frère de la première religieuse canadienne, prit par la suite le nom de sieur de Fargy. Il avait épousé en 1663 Michelle-Thérèse Nau, fille de Joseph Nau de Fossambault, conseiller du roy et procureur-général des finances en Berry. En 1700, il épousait en secondes noces Denise De Peiras, enfant de Jean De Peiras, conseiller du roy. Giffard est mort le 1<sup>er</sup> janvier 1706 sans laisser de postérité. Il fut inhumé dans l'église de Beauport.

\*\*\*

Le deuxième acte du premier registre paroissial de Saint-Thomas est encore un baptême : le baptême de Marie Posé, fille de Jacques Posé et de Marie Jobidou, veuve de Michel Isabel. Jacques Posé, qui a encore des descendants à Saint-Thomas, était originaire du diocèse de La Rochelle. Marie Jobidou était fille de Louis Jobidou et de Marie Deligny, établis au Château-Richer.

Parrain : Jean-Baptiste Couillard de L'Espinay ; marraine : Madeleine Normand.

Jean-Baptiste Couillard de L'Espinay, qui figure comme parrain de l'enfant de Jacques Posé, appartenait à une des plus anciennes familles de la colonie. Cette famille, dont l'histoire est intimement liée à l'histoire du pays et plus particulièrement à l'histoire de Saint-Thomas, mérite une mention spéciale.

Guillaume Couillard, l'ancêtre de l'innombrable famille des Couillard est un des trois premiers Français qui aient

fixé permanemment leur résidence au Canada. Les deux autres sont Louis Hébert et Abraham Martin. Louis Hébert est considéré à juste titre comme le patron des agriculteurs canadiens, et c'est sa veuve qui, le 27 avril 1628, planta la première charrue dans le sol de la Nouvelle-France. Abraham Martin a laissé son nom aux historiques plaines d'Abraham, où fut livrée la mémorable bataille, entre les troupes de Montcalm et celles de Wolfe, qui décida du sort du Canada et nous valut notre changement d'allégeance.

Guillaume Couillard arriva à Québec en 1613. Il est probable que cette même année arrivèrent aussi Abraham Martin, Pierre Desportes, Nicolas Pivert et Jacques Hertel " qui portait des gants à frange d'or et des manteaux fastueux jusque parmi les souches de son " désert ", et qui fut le premier syndic des habitants ".—(Sulte. *Histoire des Canadiens-Français*, vol. I, p. 149).

Guillaume Couillard fut, dès son arrivée, employé par la compagnie de Rouen, à laquelle le roi de France avait donné le soin d'administrer la Nouvelle-France. Cette compagnie avait été organisée par Champlain, sous la haute protection du prince de Condé, et était formée de marchands de Saint-Malo, de Rouen et de La Rochelle. Après bien des aternoiements, la compagnie fut mise en opération, avec un privilège de onze ans. En 1621 une autre compagnie fut formée par le duc de Montmorency.

Couillard cumulait les charges de matelot, calfat et charpentier. Il était un homme précieux pour la colonie naissante et pour la compagnie.

Le ou vers le 26 août 1621, Couillard épousa, à Québec, Guillemette Hébert, fille de Louis Hébert. Samuel Champlain, l'illustre fondateur de la Nouvelle-France, et son beau-frère, Eustache Boullé, furent témoins à son mariage, qui fut

célébré par le P. Georges le Baillif de la Haye, récollet “ distingué par sa naissance, remarquable par son mérite personnel, posséda toute l’estime de Louis XIII. Le duc de Montmorency avait recommandé à Champlain de ne rien entreprendre sans le concours de ce savant religieux ”.— (Tanguay. *Répertoire du Clergé Canadien.*)

En 1629, après la prise de Québec par les frères Kertk, madame Hébert et Guillaume Couillard, son gendre, consultèrent Champlain,—“ plus par bienséance, ”—pour lui demander s’ils devaient rester au pays. Champlain leur fit comprendre qu’ils auraient beaucoup de difficultés à pratiquer leur religion, si la Nouvelle-France restait sous la domination anglaise.

(A suivre.)

RAOUL RENAULT.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### CANADIANA-AMERICANA

HISTOIRE DE LA MILICE CANADIENNE-FRANÇAISE. 1760-1897, par Benjamin Sulte. Humblement dédiée à S. M. la Reine Victoria à l’occasion de son soixantième anniversaire de règne, par le Colonel et les officiers du 85e bataillon de la milice volontaire du Canada. *Montréal, Desbarats & Cie, 1897.* Gr. in-4, toile, 147 p., 41 portraits, 15 gravures.

Quoi de plus intéressant que l’histoire de la milice volontaire du Canada. Elle remonte à vrai dire à 1649. A partir de 1760 elle compte comme la principale force du pays, dit M. Sulte.

M. Sulte, que nos lecteurs connaissent suffisamment, nous raconte cette histoire de la milice canadienne-française avec la verve et le talent qu’on lui connaît. Tous ceux qui ont joué un rôle, dans notre milice volontaire, figurent dans la

monographie de M. Sulte. Les faits d'armes accomplis par cette milice sont aussi relatés et rétablis sous leur vrai jour, à l'appui de pièces historiques ou officielles, que des historiens anglais n'ont pas su trouver ou n'ont pas voulu faire connaître.

Ce volume est publié avec grand luxe, sur papier glacé, avec nombreuses photogravures des mieux réussies.

L'apparence matérielle de l'ouvrage fait honneur à l'auteur, à l'éditeur et aux imprimeurs.

Nos remerciements au lieutenant-colonel A.-D. Aubry, du 85<sup>e</sup> bataillon, pour l'envoi d'un exemplaire.

LA REINE VICTORIA ET SON JUBILÉ, par A.-B. Routhier. *Québec, C. Darveau, 1854.* In-16, 224 p., 11 photogravures.

Ce nouvel ouvrage de M. le juge Routhier est dédié à la comtesse Aberdeen, qui en a accepté la dédicace par une lettre charmante reproduite au commencement du volume.

M. Routhier nous raconte brièvement, dans ce livre, la vie de la reine Victoria; il nous donne un compte rendu détaillé des fêtes jubilaires de 1897.

Les ouvrages de M. Routhier sont toujours bien accueillis du public et celui-ci ne manquera pas, nous en sommes sûrs, de recevoir le même accueil que ces aînés.

AMERICAN IN HAWAII. A History of United States Influence in the Hawaiian Islands, by Edmund Jones Carpenter. *Boston, Small, Maynard & Company, 1899.* 16mo., cloth, gilt top, XI-275 p., portraits.

THE STUDY AND PRATICE OF FRENCH IN SCHOOL, by Louise C. Boname. *Philadelphia, Louise C. Boname, 1898.* 3 vols., 12mo., cloth, 123-230-283 p.

Part first: for beginners; part second: for intermediate classes; part third: for advance classes.

JOURNAL OF A TOUR IN THE UNITED STATES, CANADA AND MEXICO, by Winefred, Lady of Howard of Glossop. *London, Sampson Low, Marston & Company, 1897.* 12mo., cloth, gilt top 355 p., 37 engravings.

This is an interesting and well written journal. It is well edited and profusely illustrated.

THE VOYAGE OF THE MAYFLOWER. Penned and Pictured by Blanche McManus. *New York, E. R. Herrick & Co., n. d.* Sm. 4to., cloth, silver top, VI-72 p., illustrated with a special design for each page.

REVIEW OF HISTORICAL PUBLICATIONS RELATING TO CANADA. *Toronto: William Briggs, 1899. Royal 8vo., IX-225 p.*

This volume, the third of the series, of Historical publications relating to Canada for the year 1898, edited by Mr. Geo. M. Wrong, M. A., professor of his history in the University of Toronto, and Mr. H. H. Langton, B. A., librarian of the same university, is particularly interesting and contains a most complete bibliography of historical writings relating to Canada, published in Canada, United States and Europe.

The reviews of the principal works are well made, and offer a judicial critic of the works studied.

THE DECLARATION AGAINST CATHOLIC DOCTRINES which accompanies the Coronation Oath of the British Sovereign, by Rev. M. F. Fallon. *Ottawa: The Ottawa Printing Co., 1899. 8vo., 20 p.*

THE DEAR OLD FARM. A Canadian Story. By Malcolm. Author of "The Ingle-Book". *St. Thomas, Ont., The Journal, Publishers, 1897. 8vo., cloth, 198 p., portrait and engravings.*

SARATOGA AND LAKE CHAMPLAIN IN HISTORY, by Elizabeth Eggleston Seelye. *Lake George, N. Y., Elwyn Seelye, (1898). 16mo., 111 p., ill.*

LAKE GEORGE IN HISTORY, by Elizabeth Eggleston Seelye. *Lake George, N. Y., Elwyn Seelye, (1897). 16mo., 108 p., ill.*

THE GROWTH OF DEMOCRACY in the United States; or, the evolution of popular co-operation in government and its results, by Frederick O. Cleveland. *Chicago: The Quadrangle Press. 1898. 8vo., cloth, XVIII-532 p.*

SOLDIERS OF THE CROSS. Notes on the Ecclesiastical History of New Mexico, Arizona and Colorado, by Most Rev. J. B. Salpointe, Archbishop of Tomi. *Banning, California, St. Boniface's Industrial School. 1898. 8vo., cloth, 299 p., 45 engravings.*

OLD SALEM IN LEBANON. A History of the Congregation and Town, by Theodore E. Schmauk. *Lebanon, Pa., 1898. Sm. 8vo., cloth, XI-208 p., illustrated.*

## PUBLICATIONS DIVERSES

OVER PRODUCTION AND CRISES, by Karl Rodbertus. Translated by Julia Franklin, with an Introduction by John B. Clark. *London, Swan-Sonnenschein & Co., 1898. 12mo., cloth, 145 p.*

VALUE, PRICE AND PROFIT, by Karl Marx. *London, Swan-Sonnenschein & Co., 1898. 12mo., 94 p.*

LE ROMAN AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, par André Le Breton.  
Paris, Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 1898. In-12,  
397 p.

M. André Le Breton n'est certainement pas un auteur inconnu de nos lecteurs. Nous avons eu occasion de signaler à nos lecteurs son ouvrage précédent sur le roman au dix-septième siècle, que l'Académie française a couronné. Le présent ouvrage est en tous points digne de son aîné.

L'EGLISE CATHOLIQUE A LA FIN DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE. Rome, le  
Chef Suprême, l'Organisation et l'Administration Centrale de l'Eglise.  
Paris, Plon, Nourrit & Cie. (1899). In-4.

Cette superbe publication, que la maison Plon offre au public, est tout ce qu'on peut désirer de plus artistique sous le rapport de l'exécution, de l'impression et du fini des photogravures. Elle est publiée par fascicules, qui seront au nombre de trente, et formera un fort volume de 720 pages, renfermant : un portrait en couleurs de Léon XIII, 60 portraits hors texte et 1,100 photogravures intercalées dans le texte. Le prix de souscription est de 40 francs (\$8.00). Nous engageons fortement nos lecteurs à souscrire à ce splendide ouvrage.

CEUVRES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, Evêque et Prince de Genève et Docteur de l'Eglise. Annecy, J. Niérat, 1892-1898. 10 vols. gr. in-8.

Cette édition complète des œuvres de saint François de Sales, publiée d'après les autographes et les éditions originales, et enrichie de nombreuses pièces inédites, est dédiée à N. S. P. le pape, Léon XIII. Elle a été honorée d'un bref de Sa Sainteté et elle est publiée sur l'invitation de Mgr Isoard, évêque d'Annecy, par les soins des religieuses de la Visitation du 1er Monastère d'Annecy.

Vol. I.—Les controverses. CXLIII-419 p., portrait et fac-similé d'une page manuscrite des *Controverses*.

Vol. II.—Défense de l'estendard de la Sainte Croix. XLVII-432 p., fac-similé d'une page manuscrite de la *Défense*.

Vol. III.—Introduction à la vie dévote. LXXI-366-205 p., fac-similé d'une page manuscrite de l'*Introduction*, et fac-similé du titre de l'édition princeps.

Vol. IV.—Traité de l'amour de Dieu, vol. I. XCIII-369 p., fac-similé d'une page manuscrite du *Traité*.

Vol. V.—Traité de l'amour de Dieu, vol. II. 510 p.

Vol. VI.—Les vrais entretiens spirituels. LXII-479 p., fac-similé d'une page manuscrite des *Entretiens*.

Vol. VII.—Sermons, vol. I. XV-490 p., fac-similé de deux pages manuscrites des *Sermons*.

Vol. VIII.—Sermons, vol. II. XIX-447 p. fac-similé d'une grande page manuscrite des *Sermons*.

Vol. IX.—Sermons, vol. III. XIX-489 p., fac-similé d'une page manuscrite des *Sermons*.

Vol. X.—Sermons, vol. IV. CVII-479 p., fac-similé de deux pages manuscrites des *Sermons*.

ENQUÊTE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE sur les rapports de la supériorité intellectuelle avec la névropathie. I. Introduction générale. Emile Zola, par Edouard Toulouse, Paris, Société d'Éditions Scientifiques, 1896. In-12, XIV-235 p., portrait et vignettes.

DICTIONNAIRE TECHNIQUE FRANÇAIS-ANGLAIS des outils et ustensils employés dans les métiers manuels, la petite industrie, le ménage, etc., suivi d'un index Anglais-Français. Paris, Boyeau et Chevillet, 1899. In-12, VIII-158 p.

FIORINA, par le Dr Facieu. Paris, Société d'Éditions Littéraires, 1899. In-12, 316 p.

Ce roman est l'idéalisation de l'amour dans tout ce qu'il a de plus beau, de plus noble et de plus pathétique.

FER ET FEU AU SOUDAN, par R. Slatin Pacha. Traduit de la huitième édition allemande par G. Bettex. Le Caire, F. Diemer, 1898. In-8, XVI-826 p., portrait et carte.

COURS D'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, ou exposition raisonnée des fondements de la foi, par le P. W. Devivier. Tournai, Decolonne-Liagre, 1898. In-8, X-478 p.

THREE YEARS IN WESTERN CHINA; a narrative of three journeys in Ssu-ch'uan, Kuei-chow, and Yünnan. By Alexander Hosie. London: George Philip & Son, 1897. 8vo., cloth, XXVI-302 p., 1 engr. and 1 map.